



Dossier N°

YACHT CLUB DE SAINT-TROPEZ

RENOUVELLEMENT D'ADHESION MINEUR 2022

Sujette à validation du Conseil d'Administration

NOM / Prénom du mineur :

Date de naissance :

Adresse postale :

Code Postal : Ville : Pays :

Email (parent) :

Tél. (parent) :

FORMULE de COTISATION MINEUR

Choisissez votre/vos option(s) pour le renouvellement de votre cotisation.

Produit	PRIX	Choix
Cotisation jeune + licence FFV <i>Obligatoirement vendu avec licence et activités nautiques</i>	100€	<input type="checkbox"/>
Pass École de Sport MULTI-SUPPORT Accueil à partir de 9h. Fin 16h30	Mercredi = 150€ Séance = 15€/ an	<input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Séance
Pass École de Sport OPTIMIST 13h30 à 16h30	Mercredi = 100€ Séance = 12€/ an	<input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Séance
Pass École de Sport GLISS 13h30 à 16h30	Mercredi = 150€ Séance = 15€/ an	<input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Séance
Forfait Stage Vacances **	400€/an Ou 100€/stage <input type="checkbox"/> 1•CCAS <input type="checkbox"/> 2•CCAS	<input type="checkbox"/> An <input type="checkbox"/> Stage
	1• Sans condition de ressources, il est accordé une aide d'un montant de 100 € , par an et par enfant. 2• Une participation supplémentaire de 100 € par an et par enfant aux familles dont le quotient familial est égal ou inférieur à 1000 (barème CAF). Les usagers devront se présenter au C.C.A.S avec la fiche d'inscription pré remplie (sans les totaux), un justificatif de domicile et un justificatif CAF le cas échéant. Compte tenu des mesures de distanciation sociale, et pour éviter l'attente, il est préférable de prendre rdv au préalable en téléphonant au 04 94 97 81 57 .	

*Les pass sont vendus en plus de la cotisation Jeune – **Uniquement pour les enfants en École de sport

Yacht Club de Saint-Tropez
www.ycsainttropez.com

35, chemin de l'Estagnet - 83990 Saint-Tropez • Tél. 04 94 97 73 07 - ycst@outlook.fr
SIRET : 847 592 193 00019 – APE 9312Z



YACHT CLUB DE SAINT-TROPEZ

AUTORISATION ET ATTESTATION PARENTALE POUR LES MINEURS

J'autorise Mme/Mr (votre nom/prénom)
autorise l'enfant..... à effectuer une activité nautique au
Yacht Club de Saint-Tropez

Je l'autorise à quitter seul(e) la base nautique à la fin de l'activité : Oui Non

Inscris et autorise le stagiaire mineur à participer aux activités proposées par le club de voile YCST

Je m'engage à respecter les Statuts et le Règlement Intérieur du Yacht Club de Saint-Tropez¹
J'autorise le Yacht Club de Saint-Tropez à utiliser sans aucune restriction mon nom, mon image pour tout texte,
photographie, vidéo aussi bien de ma personne que du bateau que j'utilise lors des manifestations. Le nom, l'image
pourront être publiés, diffusés par tout média (réseaux sociaux et magazines du Club, Presse, TV, radio, internet).

Autorise, en cas d'urgence, à faire pratiquer tous les soins médicaux nécessaires dans un
établissement hospitalier.

Dégage la responsabilité YCST de tout évènement se produisant en dehors des heures normales
d'activités.

- Atteste que le stagiaire :

S'immerger puis se maintiens à la surface de l'eau en position verticale et horizontale sans montrer
signes réels de panique (pour les 5/6 ans)

S'immerger puis nage au moins 25 m (si - 16 ans) Plonger puis nage au moins 50 m (si + 16 ans)

Reconnaiss m'être mis en conformité avec la nouvelle réglementation relative au certificat médical de
non contre-indication à la pratique de la voile.

Atteste avoir fournie au YCST un certificat médical de moins d'un an.

Avoir pris connaissance du règlement intérieur, de l'Extrait Code du Sport, du DSI affichés à l'accueil de
l'école de voile YCST et relatifs aux garanties d'encadrement, de technique et de sécurité dans les centres
nautiques.

Avoir reçu une information précisant le montant des garanties d'assurance associées à la licence F.F.V.
et avoir été informé des possibilités de souscription de garanties complémentaires. Dans le cas où je souhaite
souscrire à l'une de ces formules, je contacte moi-même le groupe MDS au 01.53.04.86.16 - 2/4 rue Louis David –
75016 Paris.

Mention obligatoire «lu et approuvé »

Fait à

le

Signature OBLIGATOIRE

Yacht Club de Saint-Tropez
www.ycsainttropez.com

35, chemin de l'Estagnet - 83990 Saint-Tropez • Tél. 04 94 97 73 07 - ycst@outlook.fr
SIRET : 847 592 193 00019 – APE 9312Z